



Revenu Solidarité Jeunes

Guide pour les professionnels

En partenariat avec le
CRIJ info-jeunes.fr

la métropole
GRANDLYON



REVENU SOLIDARITÉ JEUNES

LE RSJ, C'EST QUOI?



Le Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) est une nouvelle aide financée à 100% par la Métropole de Lyon. Elle comprend :

→ **Une aide financière** sous certaines conditions, sur une **durée maximale de 24 mois** :

- 2 montants possibles :
 - **400 €** si le jeune n'a aucune ressource
 - **300 €** si le jeune a quelques ressources, dans la limite de 400 € ; il peut alors cumuler les 300 € avec le montant de ses ressources.

Le RSJ étant une aide ponctuelle, il n'est pas à déclarer aux impôts ou à la CAF. Il permet aux jeunes et à ses parents de conserver leurs droits actuels.

→ Un **suivi régulier par un professionnel** de la Mission Locale dont dépend le jeune ou d'une association mandatée, **obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide.**

→ La **possibilité pour les jeunes d'accéder à des actions d'accompagnement** : accès au logement, aux soins, à ses droits, réflexion autour du projet professionnel, découverte de l'entreprise...

LE RSJ C'EST POUR QUI ?



Sont éligibles au RSJ, les jeunes (critères cumulatifs) :

- âgés de 18 à 24 ans révolus,
- français ou étrangers en situation régulière *,
- habitant sur le territoire de la Métropole de Lyon et depuis au moins 6 mois,
- sortis du système éducatif ou étudiants décrocheurs ayant renoncé au bénéfice de leur bourse,
- ayant des ressources d'activité inférieures à 400 €/mois,
- ne bénéficiant pas du soutien financier des parents ou d'un tiers :
 - détaché du foyer fiscal des parents,
 - ou rattaché au foyer fiscal des parents mais en rupture familiale (une attestation sur l'honneur fera foi),
 - ou rattaché au foyer fiscal des parents dont les ressources sont issues de minima sociaux (RSA, ASS, AAH),
 - ou constituant un foyer fiscal de couple mais sans soutien financier du partenaire ;

Ne peuvent pas toucher le RSJ :

- les jeunes bénéficiaires de minima sociaux : Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé.
- les jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes, du Contrat Jeune Majeur ou d'autres types d'accompagnement avec une allocation supérieure à 400 €/mois.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



La demande de RSJ est instruite par les structures mandatées par la Métropole :

- Le jeune se rend à la Mission Locale dont il dépend ou auprès d'une association mandatée pour un entretien permettant de l'orienter sur le bon dispositif,
- Si le RSJ lui correspond, le conseiller accompagne le jeune pour constituer son dossier de demande,
- Le conseiller réalise le diagnostic social de la situation du jeune, nécessaire à la finalisation de son dossier,
- La demande est ensuite transmise à la Métropole de Lyon, qui pourra la valider.

Une fois la demande validée :

- Le jeune a droit au versement d'une aide financière pendant 24 mois maximum, tant que les conditions pour en bénéficier restent remplies. Cette aide peut être suspendue et réactivée autant que de besoin, dans la limite de 24 versements.
- Le jeune doit participer tous les 3 mois à un rendez-vous de suivi avec son instructeur, pour faire le point sur sa situation. **Le RSJ peut être interrompu si le jeune ne se présente pas.**
- Chaque jeune doit s'engager dans un parcours d'accompagnement, c'est-à-dire participer aux actions décidées avec son instructeur et/ou des actions qui favorisent son insertion sociale et professionnelle. **Si le jeune décide de ne participer à aucune action d'accompagnement, son RSJ peut être interrompu.**

* Sont considérés en situation régulière les jeunes ayant un titre de séjour permettant de travailler (hors étudiant) en cours de validité. Le récépissé de ce titre, accompagné de la pièce d'identité en cours de validité, est accepté pour les jeunes :

- reconnus réfugiés, apatrides ou bénéficiaires de la protection subsidiaire.
- ou ayant bénéficié d'un contrat jeune Majeur avec la Métropole de Lyon (Ex-MNA).



A QUI S'ADRESSER POUR FAIRE SA DEMANDE ?



Pour demander le RSJ, les jeunes doivent s'adresser à la **Mission Locale de leur secteur** ou à une **association**.

→ Mission Locale de Lyon

24 rue Etienne Rognon - 69007 Lyon (siège)

- Antenne Bachut : 307 avenue Berthelot, 69008 Lyon
- Antenne de Gerland, 62 rue Georges GOUY 69007 Lyon
- Antenne des Pentées, 2 rue Pierres Plantées, 69001 Lyon
- Antenne Duchère, 10b place Abbé Pierre, 69009 Lyon
- Antenne Mermoz, 172 Avenue Général Frère, 69008 Lyon
- Antenne Voltaire, 265 rue Duguesclin, 69003 Lyon

04 72 56 99 99

<https://app.missionlocalelyon.org/>

Coordonnateur RSJ : **Pauline BLANCHARD** - 07 81 31 36 40 - p.blanchard@mllyon.org

→ Mission Locale de Villeurbanne

50 rue Racine - 69100 Villeurbanne (siège)

- Antenne Buers-Croix Luizet, 33 rue du 8 mai 1945, 69100 Villeurbanne
- Antenne Charpenne-Tonkin, 4 allée Henri Georges Clouzot, 69100 Villeurbanne

04 72 65 70 50

www.missionlocale-villeurbanne.fr

Coordonnateur RSJ : **Christine TRICHARD** - 07 49 73 08 13 - c.trichard@mlve.org

→ Mission Locale de Plateau Nord Val de Saône

50 rue des Frères Lumières - 69140 Rillieux-la-Pape (siège)

- Antenne Val-de-Saône, 20 rue Ampère, 69270 Fontaines-sur-Saône
- Antenne Caluire-et-Cuire, 37 avenue de Général de Gaulle, 69300 Caluire-et-Cuire

04 72 27 45 50

www.mlpnvs.org

Coordonnateur RSJ : **Isabelle FREALLE** - 04 72 01 80 30 - i.frealle@mlpnvs.org

→ Mission Locale de Vaulx-en-Velin

3 Avenue Georges Dimitrov - 69120 Vaulx-en-Velin

04 72 04 94 14

www.mlvauxenvelin.org

Coordonnateur RSJ : **Eloise JONIN** - 06.80.72.04.62 - eloise.jonin@mlvaux.org

→ Mission Locale de Bron, Décines, Meyzieu (BDM)

11 Avenue Jean Jaurès - 69150 Décines (siège)

- Mission Locale de Bron, 1 avenue du 8 mai 1945, 69500 Bron
- Mission Locale Décines, 11 avenue Jean Jaurès, 69150 Décines
- Mission Locale Meyzieu, 2 rue Docteur Frédéric Dugoujon, 69330 Meyzieu

04 72 93 39 06

www.mlbdm.org

Coordonnateur RSJ : **Eva COUSSO** - 04 72 93 39 06 - e.coussou@mlbdm.org

→ Mission Locale de Vénissieux

21 rue Albert Camus - 69200 Vénissieux

04 72 89 13 30

<https://app.mlvenissieux.fr>

Coordonnateur RSJ : **en cours de recrutement** (prendre contact avec la mission locale - secretariataccueil@mlvenissieux.com)

→ Mission Locale de Rhône Sud-Est (RSE)

1 Place Charles Ottina - 69800 Saint-Priest (siège)

- Antenne Feyzin, 18 rue de la Mairie, 69320 Feyzin
- Antenne Saint-Fons, 3 allée du Merle Rouge, 69190 Saint-Fons
- Antenne Corbas, 18C rue des marronniers, 69960 Corbas
- Antenne Mions, 57 rue des Brosses, 69780 Mions

04 72 89 39 99

mlrse@mlrse.org

Coordonnateur RSJ : **Jean Pierre NADAL** - 04.72.23.05.06 - j-p.nadal@mlrse.org

→ Mission Locale de Rhône Sud Givors

6 rue Jacques PREVERT - 69700 Givors (siège)

- Antenne MIFIVA Grigny, 34 rue des Arrondières, 69520 Grigny

04 72 24 20 12

www.missionlocalers.com

Coordonnateur RSJ : **Laetitia PETERMANN** - 04 72 24 20 12 - laetitia.petermann@missionlocalers.com

→ Mission Locale de Sud-Ouest Lyonnais

12 rue du Colonel Sebban - 69600 Oullins

04 72 66 17 50

<https://www.missionlocale-mlisol.org/>

Coordonnateur RSJ : **Alexandre LANCIA** - 04 72 66 17 50 - a.lancia@mlsol.fr

→ Mission Locale de Monts d'Or et des Monts du Lyonnais

3 avenue du Général Brosset - 69160 Tassin-la-Demi-Lune

04 72 59 18 80

info@missloc.org

Coordonnateur RSJ : **Florence BOURLAT** - 04 72 59 18 80 - f.bourlat@missloc.org

→ ACOLEA

14 rue de Montbrillant - 69003 Lyon (siège)

- MDM Saint-Fons, 5 rue du Bourrelier 69190 Saint-Fons (lun-mar de 9h-12h)
- MDM Vénissieux Nord Parilly, 3 bis Place Jules Grandclément 69200 Vénissieux (lun de 13h30-17h)
- MDM Vénissieux Sud Le Coralin, 2 bis avenue Marcel Cachin 69200 Vénissieux (mercredi 8h30-17h)
- MDM Saint-Priest Bel-Air, Tour Picasso 104 bis rue du 8 mai 1945 69800 Saint-Priest (jeu 9h-12h et ven 13h30-16h30)
- MECS Marie-Dominique, 86 chemin du Razat, 69 390 Vernaison
- Lieux supplémentaires à venir sur ces territoires : Rigny, St Genis Laval, Givors, Pierre Bénite, Grigny (prise de RDV par mail rsj@acolea-asso.fr)

04 78 24 03 11

<https://www.slea.asso.fr/>

Coordonnateur RSJ : **Sarah JEANNIN** - 06 72 73 28 96 - sarah.jeannin@acolea-asso.fr / rsj@acolea-asso.fr

→ AILOJ

*Jeunes fréquentant la structure
L'orientation vers AILOJ se fait par le biais d'un professionnel*

23 rue Gabriel Péri - 69100 Villeurbanne

04 72 69 02 03 (siège)

<http://www.ailoj.fr/>

Coordonnateur RSJ : **Denis CHARCOSSET** - 06 70 31 35 56 - denis.charcosset@ailoj.fr

→ AJD Aide

8 place Saint Paul - 69005 Lyon
04 78 39 21 75
<https://www.fondation-ajd.com/>
Coordonnateur RSJ : **Valérie Leroux-Milanetto** - 04 37 65 30 18 - valerie.leroux-milanetto@fondation-ajd.com

→ CLLAJ Lyon

*Jeunes fréquentant la structure
L'orientation vers le CLLAJ se fait par le biais d'un professionnel*

3 rue de l'Abbé Rozier - 69001 Lyon
(Entrée Place du Forez)
04 72 07 87 17
<http://www.rhonealpes-uncllaj.org/lyon/>
Coordonnateur RSJ : **Sara BENAYAD** - 04 72 07 87 17 - gestion@cllajlyon.fr

→ Habitat et Humanisme Rhône

9 Rue Mathieu Varille - 69007 Lyon (siège)
• Escale solidaire du 2 : 25 rue Delandine, 69002 Lyon
• Escale solidaire du 3 : 252 rue Duguesclin, 69003 Lyon
• Escale solidaire du 6 : 78 rue Tronchet, 69006 Lyon
• Escale solidaire du 9 : 2 place Dumas de Loire, 69009 Lyon

04 72 71 16 00
<https://www.habitat-humanisme.org/associations/habitat-humanisme-rhone/>

Coordonnateur RSJ : **Jean-Michel JACQUET** - 06 70 68 11 61- jm.jacquet@habitat-humanisme.org
rhone.revenusolidaritejeunes@habitat-humanisme.org

→ Péniche accueil

*Jeunes fréquentant la structure
Destiné aux jeunes sans domicile fixe*
37 Quai Gailleton - 69002 Lyon
09 60 51 54 28
<https://www.peniche-accueil.com/>
Coordonnateur RSJ : **Atlantide MERLAT** - 09 60 51 54 28 - peniche.accueil.atlantide@gmail.com

→ Association Poppins

Jeunes fréquentant la structure
Résidence Part-Dieu
36 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon
• Résidence Presqu'île, 5 rue de condé, 69002 Lyon
• Résidence Carré de soie, 25 A et B avenue Roger Salengro, 69120 Vaulx-en-Velin
• Résidence Moulin à vent, 164 rue Challemeil Lacour, 69008 Lyon
• Résidence Totem, 90 cours Tolstoi, 69100 Villeurbanne
04 72 13 18 78
<https://popinns.org/>
Coordonnateur RSJ : **Marie CLAVIERE** - 04 72.13.18.78 - marie.claviere@popinns.com



EN SAVOIR PLUS

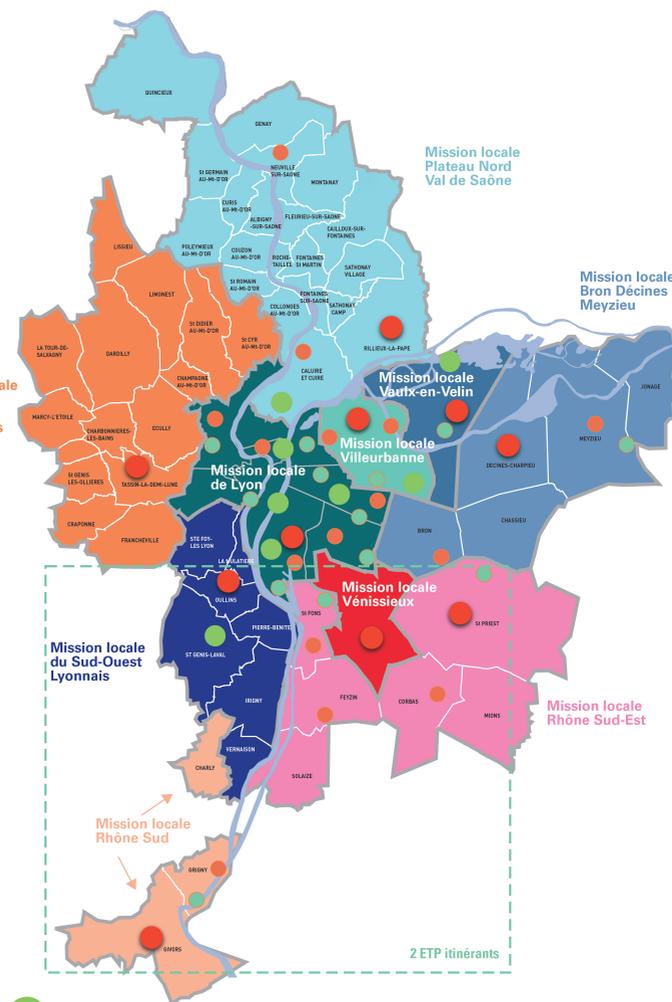
Retrouvez sur le site internet aides-jeunes.grandlyon.com tous les contacts des instructeurs RSJ

Pour en savoir plus, contactez la Métropole de Lyon à l'adresse mail suivante : info-rsj@grandlyon.com

*Les missions Locales ont des permanences de proximité dans les communes.
Vous pouvez vous renseigner auprès de votre Mission Locale de secteur !*

- 1 ML Lyon
- 2 ML Villeurbanne
- 3 ML PNVS
- 4 ML Vaux-en-Velin
- 5 ML BDM
- 6 ML Vénissieux
- 7 ML RSE
- 8 ML RS-Givors
- 9 ML SOL
- 10 ML MOML

● Antennes Missions Locales



11 CLLAJ

Logement

12 AIOJ

Insertion par le logement et IAE

13 ACOLEA (itinérance)

Protection de l'enfance + relai RSJ pour Maraude Alynea ou la MVS

14 Péniche Accueil

Sans domicile fixe / grande précarité

15 Habitat et Humanisme

Insertion par le logement (4 hébergements + 4 Escales Solidaires)

16 AJD Maurice Gounon

Protection de l'enfance, insertion par le logement

17 Poppins

Habitat et transition

● Antennes associations

la métropole
GRAND LYON

Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél: 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com